

ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Francophonie

Question écrite n° 2334

Texte de la question

M Eric Raoult attire l'attention de M le ministre delegue aupres du ministre d'Etat, ministre des affaires etrangeres, charge de la francophonie, sur l'utilite des clubs d'expression et de la pratique du français a l'etranger. En effet, comme certaines grandes villes americaines en ont deja eu l'initiative, des clubs d'alliance française (tout a fait distincts de notre organisme national) reunissent des Americains de tous ages (et de toutes conditions) souhaitant s'interesser a la langue française et la pratiquer dans leurs regions. Ces clubs sont des structures associatives tres souples et tres efficaces dans le developpement de l'usage de notre langue a l'etranger. Il pourrait etre interessant de coordonner et de susciter la creation de ces clubs dans la plupart des pays du monde, dans les mois et annees qui viennent. Il lui demande donc s'il compte repondre favorablement a cette proposition en la soumettant a ces services.

Texte de la réponse

Reponse. - Il existe aux Etats-Unis 187 associations affiliees a l'Alliance francaise de Paris, associations dont les statuts et les appellations sont variees (Alliance francaise, Cercle francais, Maison francaise, French Club, French Institute, etc). Bon nombre de ces associations sont regroupees d'ailleurs au sein d'une Federation des alliances francaises des Etats-Unis (150 actuellement) et certaines ajoutent a leurs activites de type « club » des activites enseignantes (44 actuellement, pour environ 15 000 eleves). Depuis 1982, en outre, existe aux cotes de cette federation une delegation de l'Alliance francaise de Paris aux Etats-Unis, dirigee par un fonctionnaire nomme et remunere par le departement. Des associations semblables, depassant en nombre le millier, existent dans plus de cent pays (109 en Argentine, 61 en Grande-Bretagne, 34 en Espagne, 53 en Italie, 16 en Inde, 11 en Nouvelle-Zelande, 16 en Australie, etc). Le departement apporte par ailleurs un soutien a ces associations, sous diverses formes (subventions de fonctionnement, subventions d'investissement, materiel pegagogique ou culturel, tournees artistiques, etc), ainsi qu'a l'Alliance francaise de Paris pour le developpement de ce type d'action qui, effectivement, revet des qualites certaines de souplesse et d'efficacite.

Données clés

Auteur: M. Raoult •ric

Circonscription : - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 2334 Rubrique : Politique exterieure Ministère interrogé : francophonie Ministère attributaire : francophonie

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 12 septembre 1988, page 2503